

## **DÉCLARATION DU DÉPOSANT**

Cette déclaration doit être remplie, datée, signée et renvoyée à l'APA, La Grenette, 10 rue Amédée Bonnet, 01500, Ambérieu-en-Bugey en même temps que le document que vous souhaitez déposer :

N'omettez pas de prendre également attentivement connaissance du document complémentaire : « **Déposer un document autobiographique à l'APA : Pourquoi ? Comment ?** »

N° APA du dépôt (ne rien inscrire, sera complété par l'association) :

### **LE DÉPOSANT**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

**Expliquez ce qui vous amène à effectuer ce dépôt** (*réponse facultative que vous pouvez, si vous le souhaitez, développer dans un courrier annexe*) :

### **L'AUTEUR**

**Nom :**

**Prénom :**

(Si vous ne souhaitez pas que ce nom apparaisse, vous pouvez choisir un pseudonyme. Dans ce cas, c'est celui-ci qui apparaîtra dans nos comptes-rendus.)

**Pseudonyme** (facultatif) :

**Année de naissance :**

**Lieu de naissance :**

**Profession** (principale ou dernière profession exercée pour les retraités) :

**Dans le cas où vous n'êtes pas l'auteur du document déposé, assurez-vous que vous avez le droit d'effectuer ce dépôt.**

### **LE DOCUMENT**

**Titre :**

**Support** : (manuscrit, tapuscrit, livre autoédité, document audiovisuel, etc...)

**Nombre de pages :**

**Nombre d'exemplaires déposés :**

**Dates des événements rapportés :**

**Principaux lieux évoqués :**

**Date de composition du texte :**

**Résumé :** (contenu du document en quelques lignes. Ce bref résumé pourra être utilisé pour signaler le texte déposé dans notre revue *La Faute à Rousseau* ou sur notre site Internet) :

***DECLARATION, à signer après lecture attentive***

**Je déclare que ce document est autobiographique, c'est-à-dire qu'il relate tout ou partie de la vie de l'auteur et de sa famille** (les noms de personnes ou de lieux peuvent avoir été changés).

**Je fais don à l'APA des exemplaires déposés, mais conserve tous mes droits sur le texte lui-même** (en vue par exemple d'une publication).

Je coche obligatoirement l'une des deux propositions suivantes :

† **J'autorise la lecture de ce document :**

*Mon texte sera lu par un ou plusieurs membres des groupes de lecture de l'APA et il fera l'objet d'un écho de lecture qui me sera communiqué. Mon texte sera conservé dans le fonds de l'APA à la Grenette où il pourra être consulté ;*

*Ce dépôt sera signalé dans la revue La Faute à Rousseau et sur le site de l'APA ;*

*L'écho de lecture paraîtra dans le catalogue du fonds (le Garde-mémoire) ;*

*L'écho de lecture sera mis en ligne sur le site internet de l'association ;*

*Mon texte pourra être consulté par des chercheurs qui pourront en faire état dans leurs travaux ;*

*Mon texte pourra être transmis pour prêt temporaire à des bibliothèques extérieures et donner lieu à des prêts publics (les Prête-mémoire) ;*

*Des extraits du texte déposé pourront être publiés en « bonnes feuilles » dans La Faute à Rousseau ou dans un Cahier de l'APA ou lus lors de lectures publiques. Mais dans ce cas l'association prendra toujours contact avec moi et je resterai en tout état de cause maître de la décision de publication ou de lecture.*

***(Si, tout en autorisant la lecture du texte, vous avez une réserve sur l'une ou plusieurs des modalités ci-dessus, vous pouvez en faire état en barrant la phrase concernée, il en sera évidemment tenu compte. Toutes ces options sont réversibles à tout moment sur demande écrite de votre part.)***

† **Je n'autorise pas la lecture de mon texte pour le moment :**

*Dans ce cas, mon texte sera archivé à l'APA ; il n'en sera fait aucune lecture ; il n'en sera fait aucune mention dans la revue ni sur le site de l'association.*

Cette interdiction de lecture s'applique pour une durée de :

**5 ans    10 ans    20 ans    50 ans** (Merci de rayer les mentions inutiles)

**Date et signature valant accord pour tout ce qui précède.**